

POR D'ATTACHE et / ou ESCALE PASSAGERS

Port de Boulogne Legrand – Boulogne Billancourt (92) Rive droite

I) Environnement du site et localisation



plans de situation



Le port de Boulogne Legrand a fait l'objet d'un réaménagement global ces dernières années, en écho aux profondes mutations portées par le territoire. L'avènement des projets urbains majeurs de l'île Seguin, de la ZAC du Trapèze, et l'arrivée de futurs équipements comme le stade Le Gallo ou la gare Pont de Sèvres du Grand Paris Express vont modifier dans les années à venir les pôles d'activités et les logiques de déplacements. Le port en lui-même est en grande partie dédié à l'accueil d'activité de loisirs.





Zoom sur le plan de situation & points kilométrique

II) Informations principales

A/ Calendrier prévisionnel

- Emplacement disponible actuellement présent dans le réseau d'escales publiques
- Période d'attribution de l'emplacement : T4 2025
- Mise à disposition de l'emplacement : 2027

B/ Dimensions de l'emplacement

- **Plan d'eau disponible** de 1 310 m² se décomposant comme suit :

Longueur du linéaire : 55 ml

Largeur du plan d'eau : 23.70 m dont 11 m à compter du front d'accostage

Le plan d'eau est équipé d'un embarcadère dont les caractéristiques sont précisées infra.

- **Terre-plein** de 7 m² pour l'accueil du public

C/ Destination de l'emplacement

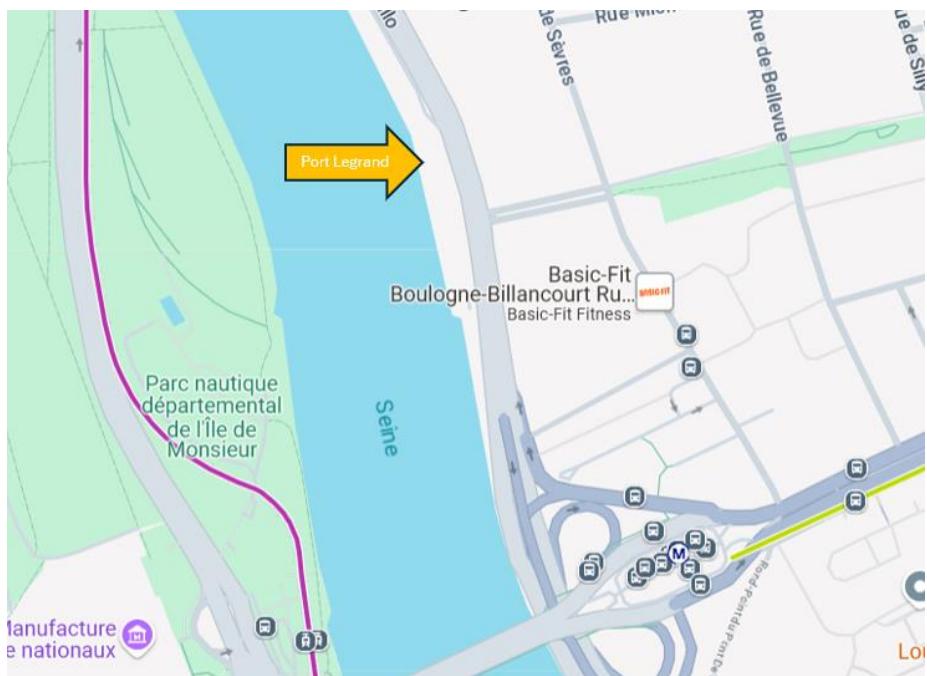
Destination générale du site :

Le site mis à disposition est destiné à un usage d'accueil du public sur une escale de tête de ligne. Une billetterie (taille maximale 7m2) pourra être installée à proximité de l'entrée de l'escale.

Le site mis à disposition est également proposé pour l'accueil d'une base arrière pour une partie de la flotte de bateaux à passagers : en particulier pour leur stationnement et leur rechargement

D / Accès :

- Emplacement situé au Port de Boulogne Legrand, au niveau du 35 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt
géolocalisation : **48.835171, 2.225511**
- Accès routier par la RD1, 92100 Boulogne-Billancourt
Le stationnement n'est pas prévu sur le site
Contrôle d'accès par barrière en entrée et sortie de port. Des accès exceptionnels en véhicules sont possibles (livraisons etc) via un système d'accès sécurisé
- Accès par les transports en commun :
Métro : Ligne 9 – arrêt Pont de Sèvres
Bus : de nombreux lignes à Pont de Sèvres



III) Particularités du site

A/ L'emplacement

Le port s'étend sur plus de 500 m linéaire dont 150 m occupés par un quai à usage partagé en son amont (destiné aux opérations de transit par la voie d'eau).

Le reste du site est destiné à des activités d'animations et loisirs sur l'eau et dans les pavillons bâtis sur le terre-plein ; les projets de réhabilitation de ces bâtiments sont en cours d'élaboration.

B / Orientations architecturales et paysagères

Parmi les facteurs d'appréciation esthétiques du projet on compte :

- L'homogénéité de l'architecture des bateaux à passagers sur l'ensemble de la flotte.
- Si billetterie, celle-ci sera limitée en hauteur au niveau rez-de-quai des bâtiments environnants et son dessin devra répondre aux orientations architecturales appliquées aux bâtiments existants, dont notamment une transparence assurée par des baies vitrées dessinées dans la hauteur et un matériau en bardage en bois ou métal.

Vues de l'emplacement



IV) Descriptif Technique

Le site est remis en l'état et comprend :

A/ Terre-plein

- Niveau moyen du terrain : 28.20 m NGF
- La cote du point le plus bas : 28.15 m NGF
- Le port devra être fermé/exploitation interdite en cas de risque crue aux alentours de cette cote : RN + 5.60 m

- Niveau de la Retenue Normale : 26.72 m NGF
- Niveau Plus Hautes Eaux Navigables : 28.37 m NGF
- Niveau Plus Hautes Eaux Connues : 31.45 m NGF

B/ Plan d'eau

L'emplacement mis à disposition est équipé d'un embarcadère :

- **Type d'ouvrage :** Embarcadère fixe en débord d'un quai en palplanche.
Le Front d'accostage est composé de 7 ducs d'albe équipés d'apparaux jusqu'à la PHEC.
Cinq ducs d'Albe sont réservés à l'exploitation du futur candidat de l'appel à projet.
L'embarcadère est sécurisé par un portail fermé par un code, avec éclairage nocturne
- **Usage :** l'embarcadère peut accueillir des bateaux de taille jusqu'à 40 m de long et 11.40 m de large. Ponctuellement utilisé par la navette saisonnière proposée par le Département des Hauts de Seine
- **Niveaux d'embarquement :** 3 niveaux d'embarquement de RN + 1.08 m à RN + 1.58 m, accessibles PMR ; le palier supérieur est à 28.30 m NGF (PHEN 28.37 m NGF)

IMPORTANT :

Une rampe de mise à l'eau est présente en aval immédiat du plan d'eau mis à disposition. En amont, une barge et un pousseur à usage de logistique fluviale devront exploiter prochainement, leurs manœuvres ne doivent pas être empêchées.

C/ Réseaux

- Les réseaux existants :

Electricité

- une borne de chargement électrique sur l'embarcadère est disponible pour le chargement des bateaux et le branchement des petits appareils de maintenance (:1 prise 16 A monophasé type CEE + 3 prises triphasées 32A (type CEE), 63 et 125 A (prises Maréchal) ;
- Un raccordement électrique sur terre-plein est disponible pour le raccordement de la billetterie ;

Eau : une borne de distribution d'eau Moneca est présente sur le terre-plein.

Collecte des ordures : souscription d'un contrat par le Titulaire en direct avec le service de ramassage des ordures ménagères de GPSO

- Il n'existe pas de point de raccordement d'eaux usées.
- Il n'existe pas de point de raccordement télécom.
- Tout besoin supplémentaire sera à la charge du Titulaire

D / Règlementations particulières

Il convient de prendre en compte les règlements et prescriptions s'appliquant au site, notamment :

- Le Cahier des Prescriptions et de recommandations architecturales, urbaines, paysagères et Environnementales du port Legrand (2020)
- Règlement particulier de police de l'itinéraire Seine-Yonne
- Le PLUi de Grand Paris Seine Ouest Billancourt, et le PPRI 92

E/ Contraintes d'exploitation

Accès : possibilité d'accès en véhicule pour de la dépose /livraison, système sécurisé de barrière avec ouverture à code en entrée et sortie

Accès PMR : compatible en fonction du niveau d'embarquement du bateau

Contraintes liées au fleuve : Escale située en face du domaine départemental de l'Ile de Monsieur et sa base nautique, ce qui peut apporter une contrainte notamment lors des arrêts de navigation dans le cadre de manifestations nautiques.

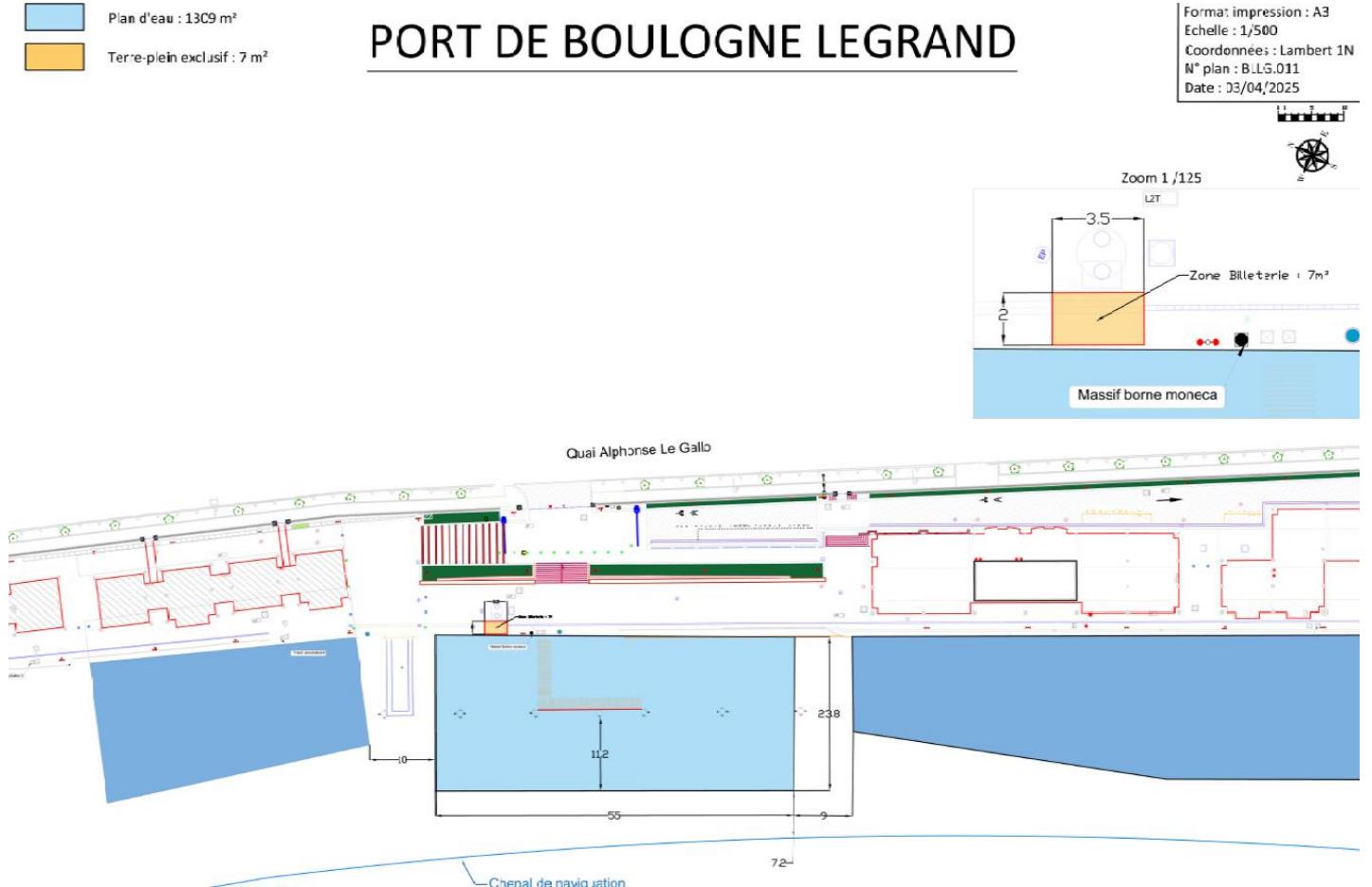
Une nouvelle activité de petits bateaux sans permis est également présente sur le port Legrand en amont de l'escale.

Le secteur a donc la particularité de mixer des usages très différents, allant des paddles, kayaks ou petites embarcations électriques (hors chenal de navigation) aux gros convois de marchandises ou bateaux de croisière montants ou avalants dans le chenal de navigation. Une attention particulière est à porter au batillage.

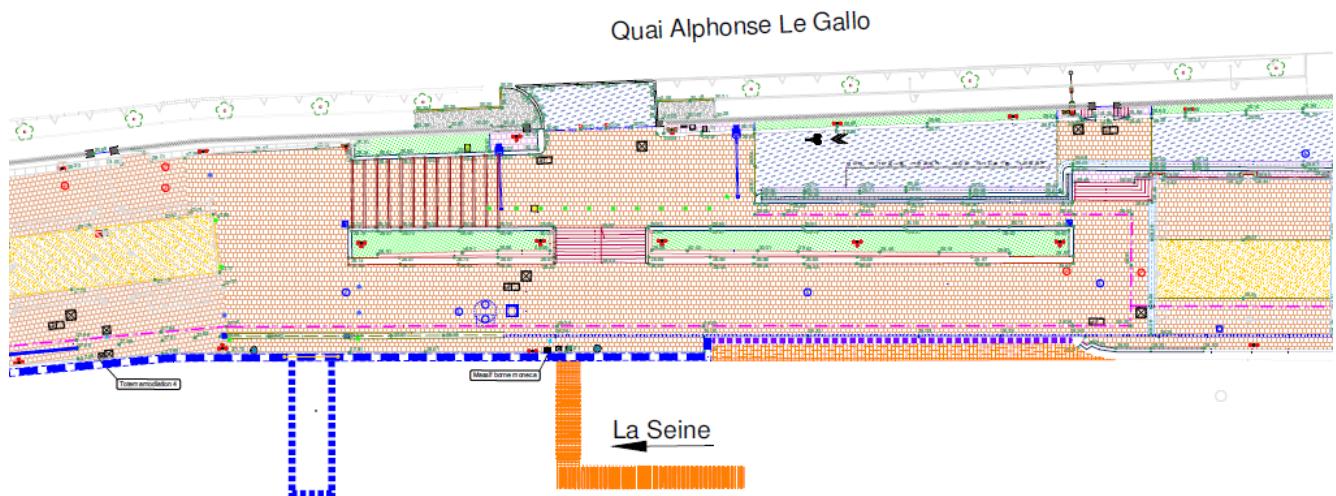
Pour rappel, la rampe de mise à l'eau à l'aval et le pousseur et la barge à l'amont peuvent constituer des contraintes quant aux manœuvres.

ANNEXES

Annexe 1 : Plan de la future amodiation



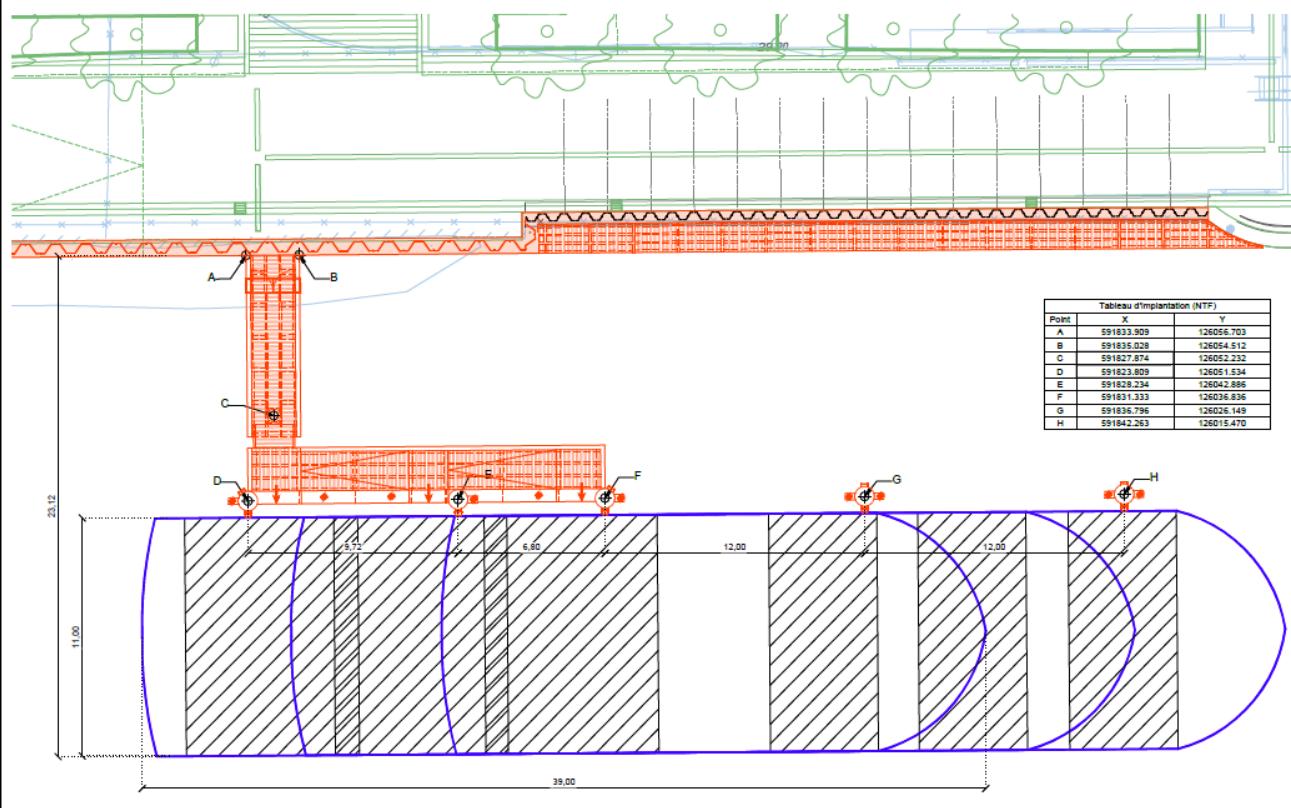
Annexe 2 : plan de masse



Annexe 3 : Plan de masse de l'ouvrage et élévation (pièce communicable sur demande)

Vue en plan aménagements projetés - Embarcadère

Ech.: 1/150



Annexe 4 : relevé de la bathymétrie (pièce communicable sur demande)

